

i2S

Société Anonyme
Au capital de 1 334 990 Euros
Siège social : 28-30 rue Jean Perrin
33 608 PESSAC Cedex
R.C.S : Bordeaux 315 387 688

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

AJC AUDIT

48 bis rue Jean de la Fontaine – 33 200 BORDEAUX – TÉLÉPHONE : +33 (0)5 47 29 74 65
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES GRANDE AQUITAINE
CAPITAL DE 7622 euros – SIRET 410 417 729 00036 – APE 6920Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société i2S,

1- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société i2S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.2. Nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte application de la méthode et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.
- Les provisions pour dépréciation des stocks figurant au bilan ont été évaluées conformément aux modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.3. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche et vérifié que la note donne une information appropriée.
- La provision pour indemnités de départ à la retraite est évaluée selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.6. Nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ce passif, revu les calculs effectués et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.
- Les malis de fusion s'élèvent à 2 589 K€ au 31/12/2024 et ne sont pas dépréciés à la clôture. Nous avons vérifié que la note relative aux malis de fusion mentionné dans les « notes sur le bilan actif » dans le paragraphe « 1- Actif immobilisé – mouvements de l'exercice » de l'annexe donne une information appropriée

4- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 14 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes

AJC AUDIT

Magali PAVLOVSKY

SOCIETE I2S

BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Prov	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	4 151 561	640 639	3 510 922	3 389 775
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	3 241 439	640 639	2 600 801	2 623 762
Fonds commercial				
Immobilisation frais de R&D en cours	910 122	0	910 122	766 013
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles	2 609 498	2 083 688	525 810	649 268
Terrains	1 697		1 697	1 697
Agencement et aménagements de terrains	7 411	4 082	3 330	4 071
Constructions	31 159	12 849	18 310	20 649
Installations techniques, Mat. Outil.	890 913	848 136	42 776	57 333
Autres immobilisations corporelles	1 678 318	1 218 621	459 697	565 519
Immobilisations en cours				0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières	877 176	0	877 176	4 719 323
Participations évaluées	162 621	0	162 621	3 852 561
Autres participations				
Créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	714 555	0	714 555	866 762
TOTAL (I)	7 638 235	2 724 327	4 913 908	8 758 366
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	5 467 438	596 232	4 871 206	3 535 806
Matières premières approvisionnements	3 223 476	530 505	2 692 970	1 621 465
En cours de productions de biens	29 269	0	29 269	7 499
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 214 693	65 726	2 148 967	1 906 842
Marchandises				
Créances	4 919 183	68 204	4 850 979	7 089 098
Clients comptes rattachés	2 756 174	68 204	2 687 970	3 352 981
Avances & ac. versés/commandes	191 102	0	191 102	152 152
Autres créances	1 971 907	0	1 971 907	3 583 965
Capital souscrit et appelé, non versé				
Liquidités	4 966 817	0	4 966 817	2 228 206
Valeurs mobilières de placement	3 555 200	0	3 555 200	1 393 211
Disponibilités	1 411 616	0	1 411 616	834 995
Comptes de régularisations	129 860	0	129 860	103 147
Charges constatées d'avance	129 860	0	129 860	103 147
TOTAL (II)	15 483 298	664 436	14 818 862	12 956 257
Charges à répartir/plus. Exercices				
Primes de rembt obligations				
Écart de conversion actif	2 419	0	2 419	52
TOTAL GENERAL (I à V)	23 123 951	3 388 762	19 735 189	21 714 675

BILAN PASSIF

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 334 990	1 334 990
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	4 174 746	4 174 746
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	136 513	136 513
Réserve facultative	5 619 318	4 964 680
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	114 163	886 737
Subventions d'investissement	57 000	0
Provisions réglementées	341 865	293 027
TOTAL (I)	11 778 595	11 790 693
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	156 284	36 162
Provisions pour charges	251 775	229 182
TOTAL (III)	408 059	265 344
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 092 916	4 417 443
Emprunts et dettes financières divers	1 165	1 315
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	455 697	772 286
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 598 455	1 694 823
Dettes fiscales et sociales	1 487 850	1 400 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	769 681	1 266 934
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	140 447	104 499
TOTAL (IV)	7 546 211	9 658 238
Ecarts de conversion passif (V)	2 324	400
TOTAL GENERAL (I à V)	19 735 189	21 714 675

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	31/12/24 Total	31/12/23
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue de biens	3 676 879	11 973 743	15 650 622	15 975 788
Prod. vendue de services	1 970 021	720 427	2 690 449	1 540 934
Chiffre d'affaires net	5 646 900	12 694 170	18 341 071	17 516 722
Production stockée			284 820	97 402
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			155 160	140 160
Reprises/amortis & provisions, transferts de charges			130 117	59 911
Autres produits			19 232	2 845
Total produits d'exploitation (2)			18 930 400	17 817 040
Achats marchandises			0	0
Variation stock marchandises				0
Achats matières premières & autres approvisionnements			7 691 506	5 585 670
Variation stocks matières & approvisionnements			(1 094 756)	524 070
Autres achats et charges externes (3)			4 679 865	4 778 190
Impôts, taxes et versements assimilés			166 797	150 166
Salaires & traitements			4 213 046	3 802 280
Charges sociales			2 068 550	1 752 858
Dotations aux amortissements sur immobilisations			180 969	239 356
Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant			112 432	161 594
Dotations aux provisions pour risques et charges			0	12 492
Autres charges			136 958	58 201
Total charges d'exploitation (4)			18 155 366	17 064 877
RESULTAT D'EXPLOITATION			775 034	752 163
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers des participations (5)			354 903	312 410
Produits des autres valeurs mobilières et créances			43 757	36 121
Autres intérêts et produits assimilés			8 450	11 337
Reprises sur provisions & transferts de charges			693 940	0
Différences positives de change			0	0
Total des produits financiers			1 101 050	359 868
Dotations financières aux amortissements & provisions			694 035	0
Intérêts et charges assimilés (6)			75 063	109 628
Différences négatives de change			0	2
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				
Total des charges financières			769 098	109 630
RESULTAT FINANCIER			331 952	250 238
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 106 986	1 002 401

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	31/12/24 Total	31/12/23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			0	804
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 996 000	24 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	114 390
Total des produits exceptionnels			2 996 000	139 194
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			20 607	45 403
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 720 680	114 390
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			192 176	67 901
Total des charges exceptionnelles			3 933 463	227 694
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(937 463)	(88 499)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			0	0
Impôt sur les bénéfices			55 360	27 165
BENEFICE OU PERTE (T. produit - T. charges)			114 163	886 737
<i>(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme (1)</i>				
<i>(2) Produits de locations immobilières</i>				
<i>(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i>				
<i>(3) Crédit bail mobilier</i>			5 799	6 327
<i>(3) Crédit bail immobilier</i>				
<i>(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i>				
<i>(5) Produits concernant les entreprises liées</i>			725 109	937 926
<i>(6) Intérêts concernant les entreprises liées</i>				
<i>(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général</i>				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ♦ continuité de l'exploitation ;
- ♦ permanence des méthodes comptables ;
- ♦ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat. I2S revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les dépréciations de stock, provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Bilan

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Jusqu'au 31/12/2016, la société comptabilisait en charges sur l'exercice les frais de recherche et développement, car elle avait pris le choix de cette option de comptabilisation.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la société prend l'option d'inscrire à l'actif les frais de développement, ce qui constitue un changement de méthode comptable. Au 31/12/2024, les immobilisations en cours correspondantes sont de 766 K€, et n'ont pas évolué depuis fin 2021. Elles correspondent à des projets toujours en cours, dont la commercialisation est décalée notamment en raison des process de certification très longs dans le domaine médical.

Les malis de fusion sont comptabilisés à leur coût initial à la date de la fusion ou de la TUP. En application du règlement ANC n° 2015- 06 du 23 novembre 2015, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, applicable à compter du 01 janvier 2016.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à la production de l'actif.

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	2 ans
- Constructions	15 ans
- Matériel et outillage RD et Pro	1 à 10 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
-Agencements et installations	5 à 10 ans

1.2 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (y compris frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation : une analyse est réalisée sur la base des derniers comptes disponibles des filiales et participations d'I2S. Le cas échéant, des retraitements sont opérés afin de mettre ces comptes en conformité avec les principes comptables retenus par I2S.

Dans le cas où les résultats financiers et les perspectives économiques sont défavorables:

- Une provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations est constituée à hauteur du risque estimé sur la participation,
- Le cas échéant, une provision complémentaire pour dépréciation des titres est comptabilisée lorsque la dépréciation des avances s'avère insuffisante pour couvrir ce risque.

1.3 Stocks

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les stocks sont évalués selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Le coût des produits finis comprend le coût matière et sous-traitance ainsi que, le cas échéant, le coût d'amortissement du matériel de production directement affecté à cette production, basé sur la capacité normale des installations de production.

Une dépréciation des stocks est déterminée chaque année par article en fonction du risque de faible rotation déterminé par une analyse au cas par cas.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées en valeur brute.

Les créances présentant des risques de non-recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Évaluation des dettes et créances en devise:

Les créances et dettes sont évaluées au cours de clôture. Un écart de conversion est constaté et provisionné en cas de perte latente de change.

1.5 Actions propres

Dans sa séance du 16 mai 2024, usant des pouvoirs qui lui avaient été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du même jour, le Conseil d'Administration d'I2S a décidé l'attribution de 26 400 actions gratuites, à prélever sur ses actions propres. L'attribution définitive aura lieu le 01/08/2026.

Actions propres	Nombre	Valeur d'acquisition
Situation au 31/12/2023	134 117	759 637 €
Acquisitions année 2024	0	0 €
Cessions année 2024*	26 700	121 581 €
Situation au 31/12/2024	107 417	638 056 €

1.6 Provisions pour risques et charges♦ Indemnités de départ à la retraite :

Elles sont comptabilisées en provision pour charges.

Les hypothèses prises en compte sont :

- Droits acquis
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3,45%
- Taux de progression des salaires : 1,9%
- Taux de turn-over pour l'ensemble du personnel : 6,9%
- Taux de charges sociales : 52,2%
- Table de mortalité : TF/TH 2000 - 2002

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31 décembre 2024 à 251 775 Euros.

♦ Provisions pour retours sous garantie

Afin de prendre en compte les coûts futurs liés aux clauses de garantie du matériel vendu, la société constitue une provision. Cette provision correspond dans le cas général à la valeur des coûts de réparation d'une année rapportée aux chiffres d'affaires de l'année précédente ; pour les cas exceptionnels la provision est ajustée en fonction des données connues de dépenses SAV à venir. Au 31 décembre 2024 la provision s'élève à 22 910 €.

♦ Provisions pour litiges

Des provisions pour litiges sont constituées au cas par cas, en fonction des demandes de la partie adverse et de l'analyse du risque faite par la société. Il n'y a pas de provision pour litige au 31/12/2024.

♦ Provisions pour pertes de change

Des provisions pour pertes de change sont constituées à hauteur des écarts de conversion actifs.
Montant de la provision constituée au 31/12/2024 : 95 €

♦ Autres provisions pour risques

Les attributions gratuites d'actions dont la période d'attribution n'est pas terminée représentent un montant de 133 279 €, comptabilisés en autres provisions pour risques.

2. Compte de Résultat

♦ Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Marchandises : le chiffre d'affaires est constaté à la prise en fonction des incoterms figurant sur les factures.

♦ Frais de recherche et de développement, crédit impôt recherche

Les dépenses engagées pour ces frais se sont élevées à :

	2024	2023
Achats R&D	190 K€	64 K€
Dépenses Personnel	636 K€	689 K€
TOTAL	826 K€	753 K€
CIR et CII	46 K€	59 K€

Crédit Impôt recherche

Le crédit impôt recherche pour l'exercice 2024 s'élève à 15 K€, le crédit impôt innovation est de 31 K€.

3. Autres éléments significatifs

L'évènement marquant de l'exercice est la sortie de la filiale Basler France du périmètre i2S.

Les 74.9% de titres de Basler France détenus par i2S ont été cédés le 31/07/2024, conformément aux accords conclus avec Basler AG en juillet 2022. Le prix de cession a été déterminé selon la formule de calcul définie dans le contrat de vente, aboutissant à une transaction au prix plancher de 2 996 K€. Les titres étaient valorisés dans nos comptes pour un montant de 3 690 K€, et l'opération implique donc un résultat exceptionnel négatif de 694 K€ sur l'exercice, à mettre en parallèle du résultat exceptionnel de 4 130 K€ réalisé en 2022 lors de l'apport partiel d'actif à la filiale Basler France.

A noter que le compte de résultat n'est pas comparable d'une période à l'autre, avec l'activité Twiga présente sur 9 mois en 2023, et l'arrêt des refacturations de management fees à Basler France le 31/07/2024.

Notes sur le bilan actif

1 – Actif immobilisé – mouvements de l'exercice

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 241 439	0	0	3 241 439
Immobilisations incorporelles en cours	766 013	0	0	766 013
Immobilisations corporelles	2 574 949	34 549	0	2 609 498
Immobilisations corporelles en cours	0	144 109	0	144 109
Immobilisations financières	3 852 561	0	3 689 940	162 621
Autres immobilisations financières	866 762	0	152 207	714 555
Total	11 301 724	178 658	3 842 147	7 638 235
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	617 678	22 961	0	640 639
Immobilisations corporelles	1 925 681	158 007	0	2 083 688
Immobilisations financières	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	2 543 358	180 969	0	2 724 327
Valeurs nettes	8 758 366	-2 311	3 842 147	4 913 908

Tableau de suivi des malis de fusion

	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Autres immobilisations incorporelles	2 805 864	0		2 805 864
Total	2 805 864	0	0	2 805 864
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	216 843	0		216 843
Total	216 843	0	0	216 843

Les nouvelles immobilisations en cours sont essentiellement constituées du nouvel ERP, qui sera immobilisé le 1^{er} janvier 2026, lors de sa mise en service.

2 - Titres et créances rattachés à des participations / autres immobilisations financières

Valeur nette des titres et créances rattachées à des participations

Au 31/12/2024	Montant brut	Provisions	Total net au bilan	Amortis- sements dérogatoires	Montant net global
Titres ASSY	162 549	0	162 549		162 549
Titres i2S Vision>>Basler France	0	0,00 €	0		0
Titres i2S Roumanie	72	0	72		72
Total titres de participation	162 621	0	162 621	0	162 621
Dépôts	76 500	0	76 500		76 500
Actions propres	638 056		638 056		638 056
Total autres immobilisations financières	714 555	0	714 555	0	714 555
Total	877 176	0	877 176	0	877 176

3 - Créances

L'échéancier des créances est le suivant

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif circulant et charges d'avance			
Clients douteux ou litigieux	294 554	294 554	
Autres créances clients	2 461 620	2 461 620	
Personnel et comptes rattachés	21	21	
Sécurité sociale et autres organismes	0		
Etat et autres collectivités publiques	424 093	424 093	
Avances & acptes versés/cdes	191 102	191 102	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	1 547 793	1 547 793	
Charges constatées d'avance	129 860	129 860	
TOTAL	5 049 043	5 049 043	0

Contrat de factoring et assurance Coface

La société a recours à des prestations d'affacturage. Les créances cédées au factor sont exclusivement des créances couvertes à hauteur de 90% par une assurance COFACE. Contractuellement, il est prévu qu'en cas de défaillance du client initial, le factor soit subrogé aux droits d'i2S vis-à-vis de l'assureur.

Le droit de tirage d'i2S est égal aux montants des créances cédées par la Société i2S sous déduction d'un fonds de garantie égal à 5% du montant nominal des créances.

La réserve factor disponible est égale au droit de tirage minoré des tirages déjà réalisés.

(en €)	31-déc-24	31-déc-23
Autres créances (val. brute)	1 971 907	3 583 965
dont "Créances sur Factor"	900 281	2 614 571
dont FDG	71 482	118 911
dont CCV/ Réserve Bis	0	0
dont Réserve factor disponible	828 799	2 495 660

(en €)	31-déc-24	31-déc-23
Commissions d'affacturage	10 713	8 712
Intérêts	4 358	10 462
Total	15 071	19 173

4 - Stocks**Evolution des stocks en valeur brute**

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	2 077 616 €	1 145 860 €		3 223 476 €
Encours de production de biens	7 499 €	21 770 €		29 269 €
Produits semi-finis	444 302 €		(174 192) €	270 110 €
Produits finis	1 558 444 €	386 139 €		1 944 583 €
Total	4 087 861 €	1 553 769 €	(174 192) €	5 467 438 €

5 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Immobilisations financières	0
Clients & comptes rattachés	0
Autres créances	673 239
Disponibilités	0

6 - Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan passif**1 - Capital social - Actions**

en €	Nombre	Valeur nominale	Montant total
Titres début d'exercice	1 796 167	0,7432	1 334 990
Mouvements de l'exercice	0	0	0
Titres au 31/12/24	1 796 167	0,7432	1 334 990

2 - Variation des capitaux propres

		SOLDE	Affectation résultat 2023		Résultat exercice 2024		Subvention inscrite/cpte resultat		Amortissements dérogatoires		SOLDE
		31/12/2023									31/12/2024
			+	-	+	-	+	-	+	-	
101310	CAPITAL	1 334 990									1 334 990
104100	PRIME D'EMISSION	4 174 746									4 174 746
104200	PRIME DE FUSION										0
104500	BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	0									0
106110	RESERVE LEGALE	136 513									136 513
106300	RESERVES FACULTATIVES	4 964 680	654 638								5 619 318
119000	REP A NOUVEAU DEB	0									0
# 120 ou # 129	RESULTAT EXERCICE 2023	886 737		(886 737)							0
	RESULTAT AU 31/12/2024				114 163						114 163
138000	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 310 372					140 831				1 451 203
139000	SUBV INSCRITES/CPTES RESULTAT	(1 310 372)						(83 831)			(1 394 203)
145000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	293 027							48 838		341 865
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	11 790 693	654 638	(886 737)	114 163	0	140 831	(83 831)	48 838	0	11 778 595

Au cours de l'exercice les opérations intervenues sur les capitaux propres sont les suivantes :

Affectation du résultat :

L'Assemblée Générale du 16 mai 2024, statuant en la forme ordinaire, a décidé l'affectation du résultat bénéficiaire 2023 de 886 737 € en dividendes pour un montant de 232 099 € et en « réserves facultatives » pour un montant de 654 638 €.

Amortissements dérogatoires

Notre société a levé l'option de crédit-bail immobilier fin 2017 pour les bâtiments qu'elle occupe à Pessac. La valeur fiscale du bâtiment, déterminée par différence entre la valeur à la signature du contrat et le montant des amortissements que notre entreprise aurait pu pratiquer en tant que propriétaire depuis le début du contrat, est supérieure à son coût d'entrée constitutif de la valeur de rachat majoré de certains frais accessoires.

Ainsi, notre entreprise a comptabilisé pour la première année en 2018 un amortissement dérogatoire correspondant à la construction et calculé sur la durée d'utilisation, fixée à 15 ans.

Cet amortissement dérogatoire sera repris en cas de cession.

3 – Provisions

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	293 027 €	48 838 €		341 865 €
Provisions pour risques et charges	265 344 €	142 715 €		408 059 €
Provisions pour dépréciations	568 986 €	95 450 €		664 436 €
Total	1 127 357 €	287 003 €	0 €	1 414 360 €

4 - État des dettes

L'endettement financier est composé uniquement d'emprunts à taux fixe.

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 092 916	1 377 566	1 715 349	
Dettes financières diverses	1 165	1 165		
Fournisseurs	1 598 455	1 598 455		
Dettes fiscales et sociales	1 487 850	1 487 850		
Dettes sur immobilisations				
Associés				
Autres dettes	1 225 378	1 225 378		
Produits constatés d'avance	140 447	140 447		
Ecart de conversion passif	2 324	2 324		
TOTAL	7 548 534	5 833 185	1 715 349	0

5- Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts et dettes établissements de crédit	1 165
Emprunt et dettes financières divers	5 651
Fournisseurs	419 356
Dettes fiscales et sociales	1 108 769

6 - Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le compte de résultat

1- Ventilation du chiffre d'affaires :

Ce détail figure dans le compte de résultat.

2 – Résultat financier

Sans objet

3 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 106 986	213 235	893 750
Résultat exceptionnel	-937 463	-60 881	-876 582
Participation des salariés			
Résultat comptable	266 518	152 355	114 163

4 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat de l'exercice	114 163
Impôt sur les bénéfices	152 355
Résultat avant impôts	266 518
Variation provisions réglementées	(48 838)
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	315 356

5 - Produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	
Produits exceptionnels	2 996 000
Produits de cession des immobilisations financières	2 996 000
Charges exceptionnelles	3 933 463
Charges except s/exercices antérieurs	20 107
Autres charges exceptionnelles	500
Valeur comptable immo financières cédées	3 689 940
Malis/rachat d'actions et d'obligations	837
Charges exceptionnelles diverses	29 903
Amortissements dérogatoires	48 838
Dotation provision attribution actions	120 745
Dotation engagements de retraite	22 593
Résultat exceptionnel	-937 463

Les 74.9% de titres de Basler France détenus par i2S ont été cédés le 31/07/2024, conformément aux accords conclus avec Basler AG en juillet 2022. Le prix de cession a été déterminé selon la formule de calcul définie dans le contrat de vente, aboutissant à une transaction au prix plancher de 2 996 K€. Les titres étaient valorisés dans nos comptes pour un montant de 3 690 K€, et l'opération implique donc un résultat exceptionnel négatif de 694 K€ sur l'exercice, à mettre en parallèle du résultat exceptionnel de 4 130 K€ réalisé en 2022 lors de l'apport partiel d'actif à la filiale Basler France.

6 – Risque de change

Aucune couverture de change n'est en cours au 31/12/2024.

Autres informations**1 - Effectif moyen**

	Salarié	Mis à disposition
Cadres	49,9	0
Agents de maîtrise & techniciens	27,3	0,2
Employés	2,8	0
Apprentis	3,1	
Total	83,0	0,2

2 - Rémunérations des organes de direction

Rémunération brute totale (€) (hors charges)	Partie fixe	Avantage en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
323 126	271 365	13 097	38 664	0

Pour des raisons de confidentialité, la société ne souhaite pas détailler le montant des rémunérations des organes de direction.

3 – Honoraires des commissaires aux comptes

Ils s'élèvent à 46 100 euros HT, provisionnés au 31/12/2024.

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			29 185		29 185
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs			24 321		24 321
- Dotations de l'exercice			2 653		2 653
Total			26 974		26 974
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs			25 768		25 768
- Exercice			5 799		5 799
Total			31 567		31 567
Redevances restant à payer					
- A 1 an au plus			0		0
- A plus de 1 an et 5 ans au plus			0		0
- A plus de 5 ans			0		0
Total			0		0
Valeur résiduelle					
- A 1 an au plus			0		0
- A plus de 1 an et 5 ans au plus					0
- A plus de 5 ans					0
Total			0		0
Montant pris en charges dans l'exercice			5 799		5 799

Au 31/12/2024, la société n'a plus de crédit-bail en cours.

Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

Engagements donnés

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	Néant
Avais et cautions	0

Engagements reçus

Néant

Détails des produits et des charges

		<u>31/12/24</u>	<u>31/12/23</u>
<u>1 - Produits à recevoir :</u>			
418000	Clients-FAE	0	71 399
409800	Fournisseurs avoirs à recevoir	0	0
441700	Subventions d'exploitation à recevoir	27 779	0
444000	Percepteur impôt sur les sociétés	0	118 614
444100	Créance d'impôt recherche	14 954	8 978
444200	Créance d'impôt innovation	31 226	49 661
448700	Etat produit à recevoir	0	0
467100	Débiteurs divers	599 280	150 000
467280	Mouvements de fonds FactoFrance	0	0
468701	Produits à recevoir sur cession de titre	0	0
468700	Divers produits à recevoir	0	5 087
518700	Intérêts courus à recevoir	0	3 452
PRODUITS A RECEVOIR		673 239	407 191

		<u>31/12/24</u>	<u>31/12/23</u>
<u>2 - Charges à payer :</u>			
168800	Intérêts courus sur emprunts	1 165	1 315
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		1 165	1 315
518600	Intérêts courus à payer	5 651	5 935
Emprunts et dettes financières diverses		5 651	5 935
408000	Fournisseurs factures non parvenues	419 356	551 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		419 356	551 739
428200	Dettes provisions congés payés	351 098	288 109
428600	Personnel autres charges à payer	339 137	465 099
437800	Mondiale	41 717	27 410
438200	Charges sociales/congés payés	157 995	129 649
438600	Charges sociales à payer	204 992	228 518
438700	Produits à recevoir organismes	28	532
448600	Etat charges à payer	10 012	4 729
448700	Dettes apprentissage	3 790	3 132
Dettes fiscales et sociales		1 108 769	1 147 179
CHARGES A PAYER		1 534 941	1 706 168

31/12/24

31/12/23

3 - Produits constatés d'avance :

487000	Produits constatés d'avance	140 447	104 499
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		140 447	104 499

31/12/24

31/12/23

4 - Charges constatées d'avance :

486000	Charges constatées d'avance	129 860	103 147
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		129 860	103 147

Tableau des filiales et participations

(Données en euros sauf si devise précisée)

	Assy	Basler France
Date de clôture	30/06/24	30/06/24
Durée exercice	12 mois	6 mois
Capital social	CHF 150 000	4 171 000
Chiffre d'affaires	CHF 1 893 933	3 989 849
Résultat courant après impôts	CHF 58 345	45 739
Actif immobilisé	CHF 154 605	4 129 701
Endettement financier	CHF 0	0
Trésorerie	CHF 367 963	80 807
Données au bilan d'i2S au 31/12/2024		
Valeur d'inventaire des titres nette	162 549	0
Créances rattachées à des participations (brut)	0	
Montant restant dû sur les actions	0	0
Dividendes reçus		354 903
Créances commerciales dues à i2S (brut)	0	0
Dettes commerciales dues par i2S	16 370	0
Autres dettes dues par i2S	0	0